

Berne, 29 octobre 2014

DOCUMENTS DU CONGRÈS



Date et heure **mercredi, 5 novembre 2014 19h15 – 21h30**

Lieu **Hôtel Bern, Zeughausgasse 9, 3011 Berne,**
Unionssäle au 2^e étage



Destinataires :

Sections, fédérations régionales, membres du groupe au Grand Conseil
Mme la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des Etats,
les membres du comité directeur, membres de la commission de gestion,
Femmes PS canton de Berne, JS du canton de Berne, le Forum socialiste de l'Université de Berne, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne, invités d'honneur

Chers camarades,

C'est avec plaisir que je vous invite au prochain congrès du PS du canton de Berne qui aura lieu le 5 novembre 2014 à Berne. Il sera essentiellement consacré aux trois points suivants : l'élection de la nouvelle présidente du parti, la formation des listes pour les élections au Conseil national et la nomination de Hans Stöckli au Conseil des Etats. Nous aurons également l'honneur d'accueillir la visite de Simonetta Sommaruga.

Après six ans à la présidence du parti, dont quatre comme président très actif, Roland Näf a décidé de se retirer de ses fonctions. Le Comité directeur du PS du canton de Berne propose l'élection d'Ursula Marti pour lui succéder. Ursula Marti est très motivée pour cette nouvelle fonction ; elle souhaite en particulier renforcer l'activité du PS dans les agglomérations et dans les zones rurales.

Dans moins d'un an se tiendront les élections au Conseil national 2015. Lors du congrès, nous aimerions décider quelles listes nous voulons présenter à ces élections. Le Comité directeur souhaite donner une chance à la minorité francophone du canton de décrocher un nouveau siège au Conseil national. Nous envisageons donc de nous présenter avec les listes habituelles séparées hommes et femmes, mais cette fois-ci en y ajoutant une liste romande. Les Jeunes socialistes compléteront cette palette avec leur propre liste.

En décidant de la formation des listes, le congrès aura réalisé un premier pas important en vue des élections nationales 2015. La nomination des différents candidats interviendra quant à elle lors du prochain congrès, le 4 mars 2015.

Je me réjouis de cette soirée riche en discussions et espère vous rencontrer nombreux à Berne.

En toute solidarité,

David Stampfli, secrétaire dirigeant du parti

Deuxième envoi

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour
- Règlement des affaires
- Documents concernant les points à l'ordre du jour
- Curriculum vitae d'Ursula Marti
- Feuille de données personnelles de Tanja Bauer
- Feuille de données personnelles de Samantha Dunning

Délais

Délai pour résolutions **jusqu'au 03.11.2014 (12h00) à : secretariat@spbe.ch**

ORDRE DU JOUR

<i>Heure</i>	<i>No</i>	<i>Point</i>
19h15	1.	Ouverture et salutations Roland Näf, président sortant du PS du canton de Berne
	2.	Elections pour le congrès - Scrutateurs/trices - Commission de vérification des mandats - Bureau électoral - Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3.	Approbations - Règlement du congrès - Règlement des affaires - Procès-verbal du congrès du 17.05.2014 (publié sur le site Web)
19h45	4.	Notre conseillère fédérale : Simonetta Sommaruga
20h00	5.	Départ de Roland Näf
20h15	6.	Elections 6.1 Election de la présidente du PS du canton de Berne 6.2 Elections au Comité directeur du PS du canton de Berne
20h30	7.	Elections fédérales 2015 7.1 Elections au Conseil national : formation des listes / désignation des listes / apparentement de listes 7.2 Elections au Conseil des Etats : nomination de Hans Stöckli / campagne conjointe avec les Verts
21h15	8.	Résolutions
21h25	9.	Divers
21h30	10.	Clôture du congrès

GESCHÄFTSORDNUNG / REGLEMENT

1. Stimmkarten / Cartes de vote

Die Stimmkarten werden am Parteitag bei der Mandatskontrolle persönlich abgegeben. Bei den Abstimmungen werden nur die Stimmkarten gezählt. Verlorene Stimmkarten werden nicht ersetzt. Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Redezeit / Temps de parole

Begründung von Anträgen	5 Minuten
Développement de propositions	5 minutes
Begründung der Haltung der Geschäftsleitung	5 Minuten
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Diskussionsvoten	3 Minuten
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Wortbegehren / Intervention

Delegierte, die das Wort wünschen, melden dies schriftlich mit dem beim Podium aufliegenden Formular «Wortbegehren» und übergeben dieses vollständig ausgefüllt dem Präsidium, bevor die Sitzungsleitung die RednerInnenliste geschlossen hat.

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire «Intervention» disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Anträge / Propositions

Anträge sind ebenfalls mit dem vollständig ausgefüllten Formular «Wortbegehren» schriftlich beim Präsidium zu deponieren.

Les propositions doivent être déposées par écrit auprès de la présidence à l'aide du formulaire «Intervention» dûment rempli.

5. Wahlen und Abstimmungen / Elections et votations

Wahlen und Abstimmungen finden nach Statuten (Artikel 9) statt. Bei mehreren Kandidierenden für das gleiche Amt erfolgt die Wahl schriftlich und geheim, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Mitglied aus dem Plenum beantragt. Die Abstimmungen finden in der Regel offen statt. Sie werden schriftlich und geheim durchgeführt, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Drittel der Stimmenden verlangt.

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

5. Resolutionen / Résolutions

Resolutionen müssen spätestens am Mittag zwei Tage vor dem Parteitag auf dem Parteisekretariat eingereicht werden. Resolutionen zu Ereignissen der letzten zwei Tage vor dem Parteitag sind eine Stunde vor Parteitagsbeginn einem/einer der gewählten ParteisekretärInnen zu übergeben.

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard à 12h00 deux jours avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un(e) secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 5 : Départ de Roland Näf, président du PS du canton de Berne

Roland Näf s'est engagé pendant six ans au sein de la présidence du PS du canton de Berne, dont quatre en tant que président. C'est avec beaucoup de cœur à l'ouvrage, de pugnacité et de crédibilité qu'il a représenté le PS du canton de Berne, que ce soit à l'interne ou vers l'extérieur. Communicateur passionné, il a fortement marqué l'image du parti. Il a également joué un rôle-clé dans l'introduction de listes féminines lors des dernières élections au Grand Conseil. Roland Näf se retire de ses fonctions en tant que président du plus grand parti cantonal du PS, mais il reste actif sur la scène politique comme membre du Grand Conseil.

Point 6 : Elections

6.1 Election de la présidente du PS du canton de Berne

Après des discussions menées avec plusieurs femmes intéressées à reprendre la présidence du parti, la commission de recherche sous la direction de Michael Aebersold, chef de fraction du PS au Grand Conseil, a proposé à l'unanimité au Comité directeur **Ursula Marti**, membre du Grand Conseil, comme nouvelle présidente du PS du canton de Berne.

Le Comité directeur a pris connaissance avec satisfaction que le PS a de nouveau réussi à convaincre une femme expérimentée et compétente à endosser cette charge exigeante. Il propose à l'unanimité au congrès d'élire la Bernoise **Ursula Marti**, membre du Grand Conseil, comme nouvelle présidente du PS du canton de Berne. Le curriculum vitae d'Ursula Marti est annexé aux documents pour le congrès.

6.2 Elections au Comité directeur du PS du canton de Berne

6.2.1 Ursula Marti a œuvré pendant six ans comme spécialiste en genre au sein du Comité directeur du PS du canton de Berne. Maintenant qu'elle reprend la présidence du parti, il est nécessaire d'assurer son remplacement.

La direction du parti du PS du canton de Berne propose **Tanja Bauer** (PS Köniz), collaboratrice au sein du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille dans le canton de Fribourg. La feuille de données personnelles de Tanja est jointe en annexe.

6.2.2 Élu au Comité directeur du PS du canton de Berne en 2001, Alain Sermet a pendant ces 14 dernières années représenté avec beaucoup de cœur à l'ouvrage les intérêts de la population francophone; mais son action ne s'est pas limitée à cela. En tant qu'élus local expérimenté, excellent connaisseur de la minorité francophone de Bienne et détenteur d'un vaste réseau dans le Jura bernois, Alain a été un appui important au sein du Comité directeur. Il donnera sa démission lors du congrès du 5 novembre 2014. **Samantha Dunning**, membre du Grand Conseil (PSR Bienne), s'est déjà déclarée prête à reprendre son poste au sein du Comité directeur. La feuille de données personnelles de Samantha est jointe en annexe.

Point 7 : Elections fédérales 2015

7.1 Elections au Conseil national

Le Comité directeur a approuvé le concept de vote pour les élections au Conseil national 2015 et propose au congrès de présenter quatre listes électorales. Il y aurait comme d'habitude une liste masculine et une liste féminine. Les Jeunes socialistes aimeraient aussi entrer dans la course avec leur propre liste. Les listes féminines et masculines ne seront pas cumulées, les anciens viendront en premier, puis viendront les nouveaux, par ordre alphabétique. Tous les anciens ont annoncé

qu'ils se représentaient. Il y a donc trois anciens sur chacune des deux listes. Les Jeunes socialistes occuperont une place privilégiée, juste derrière les anciens.

Le Comité directeur aimerait en plus former une liste francophone. Le Parti socialiste du Jura Bernois (PSJB) et le Parti socialiste romand (PSR) saluent cette initiative. Ils souhaitent par ailleurs que le Parti Socialiste Autonome (PSA) participe aussi. Des discussions sont en cours.

11% de la population du canton a le français pour langue maternelle. Aucun des 26 conseillers nationaux bernois ne vient pourtant de la partie francophone du canton. Celle-ci n'est donc pas du tout représentée au sein du parlement national. Or le bilinguisme du canton doit être préservé et cultivé. Alors que plusieurs cantons viennent de remettre en question l'apprentissage précoce du français, nous aimerions défendre la minorité francophone. En tant que canton pont, Berne, grâce à son bilinguisme, est d'une grande importance pour la cohésion de la Suisse.

Au vu de la réduction des mandats au Conseil national (leur nombre passe de 26 à 25 dans le canton de Berne) lors des élections 2015 et du défi que représente pour nous la conservation de nos six sièges, nous avons grand besoin de voix supplémentaires de la population francophone. Une liste francophone donne aux Romands une chance de remporter un siège, mais en premier lieu cela peut augmenter nettement nos chances de conserver nos six mandats actuels. Le risque d'éparpillement des forces est nul, au contraire : une liste romande séparée donnera au parti la possibilité de gagner en présence dans la partie romande du canton et d'augmenter ainsi le pourcentage de votants potentiels. La campagne menée autour de la liste romande et des listes séparées hommes et femmes doit être harmonisée au niveau graphique pour garantir une image uniforme dans tout le canton et atteindre une visibilité maximum.

Le PS a un gros électorat dans la partie francophone du canton, alors que le PBD et le PVL y sont très peu représentés. Malgré cela, en raison de la faible population francophone, il est difficile pour les candidats francophones d'être élus au Conseil national sur les listes de base. Cette réalité est un facteur de démotivation, que ce soit pour les candidats romands ou pour l'électorat francophone.

En revanche, avec une liste francophone, candidats et électeurs peuvent prétendre à un siège, d'autant si la liste est attrayante. Elle permettra de mener une campagne spécifique, d'aborder les préoccupations de la population francophone tout en soulignant l'importance du multilinguisme pour le canton. Il sera en outre possible d'atteindre les électeurs francophones de tout le canton pour les motiver à voter PS. Dans la ville et l'agglomération de Berne surtout, la forte proportion d'employés de la Confédération et du canton constitue une base non négligeable d'électeurs francophones qui pourraient donner leur voix à la liste romande.

La Direction du parti propose donc au congrès de présenter aux élections fédérales 2015 une liste romande en plus des listes séparées hommes et femmes. La liste francophone devrait si possible intégrer des candidats du PSR, du PSJB et du PSA.

Proposition du Comité directeur concernant la formation et la désignation des listes

Listes

- PS Femmes – parti socialiste et syndicats (non cumulé)
- PS Hommes – parti socialiste et syndicats (non cumulé)
- Liste francophone – parti socialiste (cumulé ou non cumulé, décision PSJB, PSR, PSA)
- JS (cumulé ou non cumulé, décision JS)

Formation des listes

1. Candidats sortants par ordre alphabétique
2. Une candidate tête de liste JS et un candidat tête de liste JS
3. Nouveaux candidats par ordre alphabétique

La formation de la liste JS et de la liste francophone incombe aux comités compétents.

Apparetements de listes

Le parti cantonal veut à nouveau faire un apparetement de listes avec les Verts. Le Comité directeur a en outre donné mandat à la direction du parti de mener des négociations avec les petits partis de gauche et d'examiner la faisabilité d'apparetements de listes avec des partis modérés du centre.

Conditions-cadres des listes

- Toutes les listes doivent être entièrement remplies (éventuellement cumulées) !
- Toutes les listes doivent respecter la parité entre hommes et femmes (excepté les listes séparées hommes et femmes).
- Toutes les listes doivent garantir la plus grande couverture régionale possible (excepté la liste francophone).

Nomination des candidats à l'attention du congrès cantonal

- Toutes les fédérations régionales nomment, outre des candidats sortants, si possible deux nouvelles femmes et deux nouveaux hommes connus au niveau cantonal ou régional pour les listes séparées hommes et femmes.
- La JS nomme une femme et un homme pour les listes séparées hommes et femmes.
- Le Comité directeur se réserve le droit de nommer un candidat supplémentaire sur chacune des listes séparées hommes et femmes.
- Le PSJB, le PSR et le PSA nomment des candidats pour la liste francophone.
- Le délai de dépôt des candidatures est fixé au 31 janvier 2015 (au secrétariat du parti).

Nomination lors du congrès cantonal

- La nomination définitive des candidats pour les listes séparées hommes et femmes ainsi que pour la liste francophone incombe au congrès du PS du canton de Berne du 4 mars 2015.
- La nomination des candidats de la JS incombe à la JS elle-même.

7.2 Elections au Conseil des Etats

Hans Stöckli se porte à nouveau candidat aux élections au Conseil des Etats en 2015. Il y a quatre ans, nous l'avons nommé candidat et il avait réussi à reprendre le siège de Simonetta Sommaruga à la chambre haute. Ces trois dernières années, il s'est imposé comme un conseiller aux Etats extrêmement digne de confiance et engagé. Politicien de la santé reconnu, il a milité pour les intérêts de l'ensemble du canton. Il se bat sans relâche pour la démocratie, l'Etat de droit et une économie de marché à caractère social.

Hans Stöckli a décidé de se représenter. Le Comité directeur est ravi de cette décision et recommande au congrès de procéder unanimement à la nomination d'Hans Stöckli. Il se présente aux élections au Conseil des Etats avec Christine Häslér des Verts. Le PS souhaite poursuivre la collaboration fructueuse des dernières années avec les Verts en continuant à défendre eux la représentation équilibrée du canton de Berne au Conseil des Etats.

Le Comité directeur recommande au congrès de procéder unanimement à la nomination d'Hans Stöckli et de mener une campagne conjointe avec Christine Häslér, candidate des Verts, pour les élections au Conseil des Etats.

CURRICULUM VITAE URSULA MARTI

Informations personnelles

Ursula Marti
Tannenweg 12a
3012 Berne
Tél. 031 305 55 66
Natel 079 645 61 19
ursula.marti@wortreich-gmbh.ch



Date de naissance	1 mai 1966
Lieux d'origine	Kienberg (SO) et Bâle (BS)
Etat civil, enfants	Mariée avec Paul Reichardt, 2 enfants (nés en 1995 et 1996)
Profession	Propriétaire de wortreich gmbh, conseil en communication et en management des associations

Fonctions politiques

depuis 2013	Membre du Grand Conseil Commission des finances (depuis juin 2014) Plus d'informations: www.ursulamarti.ch
2006 - 2013	Conseillère municipale Présidente du conseil municipal en 2012 Bureau du conseil, bureau de la fraction, délégation des finances, commission agglomération (AKO), commission pour les questions sociales, la formation et la culture (SBK)
depuis 2008	Comité directeur du PS du canton de Berne (en tant que spécialiste en genre)
2008 - 2013	Co-présidente du comité d'initiative + initiative population Kita
2000 - 2002	Secrétaire politique des Femmes socialistes de la ville de Berne Direction du parti et comité directeur du PS de la ville de Berne Direction de campagne électorale des femmes socialistes en 2000
1998 - 2000	Co-présidente des Femmes socialistes de la ville de Berne
1997 - 2005	Comité du PS Länggasse-Felsenau
1997 - 2014	Direction et collaboration dans de nombreux comités, commissions électorales et groupes de travail du PS (actuellement: groupe de travail Formation et groupe de travail Agglomération du PS du canton de Berne ; équipe de rédaction regio.links)

Associations, organisations

depuis 2014	Présidente du conseil de fondation des Kornhausbibliotheken
depuis 2013	Membre de la fondation Réseau Contact (fondation d'aide en matière de dépendance)
depuis 2012	Comité de l'association Bern NEU gründen
depuis 2006	Vice-présidente de l'association Education et Accueil Suisse
depuis 2006	Comité de KV Bern

2010 - 2013	Co-présidente de l'association Mädchentreff Bern
-------------	--

Expérience professionnelle

depuis 1999	Propriétaire d'un bureau de conseil en communication et en management des associations : www.wortreich-gmbh.ch , partenaire au sein du bureau collectif Maulbeerstrasse 14
1990 – 1998	Service d'information du Bureau de prévention des accidents bpa, à partir du 01.05.1994 : cheffe adjointe
1985 – 1990	Divers postes comme employée de commerce, journaliste, 2 stages sociaux, séjours à Florence et à Londres, voyages

Formation

2006 – 2009	Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse FHNW, Haute école de travail social : Master of Advanced Studies, coaching avec accent sur les solutions systémiques
1994 – 1996	Institut Suisse de Relations publiques SPRI : diplôme fédéral de conseiller en RP (examen professionnel supérieur)
1991 – 1992	Institut Suisse de Relations publiques SPRI : spécialiste RP avec brevet fédéral (examen professionnel)
1982 – 1985	Ecole Supérieure de Commerce, La Neuveville : diplôme d'employée de commerce
1973 – 1982	Ecole primaire et secondaire à Aarberg

Langues

Allemand	Langue maternelle
Français	Bonnes connaissances (diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce, utilisation régulière dans le cadre professionnel)
Anglais	Bonnes connaissances (séjour linguistique, Cambridge Certificate of Proficiency)
Italien, espagnol, russe	Connaissances de base

Loisirs

Famille, amis, voyages, cuisine, cinéma

KANDIDATUR GESCHÄFTSLEITUNG SP KANTON BERN

Gender Fachperson

1. Personalien

Name:	Bauer
Vorname:	Tanja
Strasse:	Gurtenbrauerei 80
PLZ/Ort:	3084 Wabern
Natel:	079 203 27 20
E-Mail:	tanja.bauer@bluewin.ch
Geburtsdatum:	12.06.1983
Nationalität:	CH
SP Sektion:	Köniz
Berufliche Tätigkeit:	Projektleiterin Büro für die Gleichstellung und Familienfragen Kanton Freiburg, Wissenschaftliche Mitarbeiterin Generalsekretariat Gesundheits- und Sozialdirektion Kanton Freiburg



2. Bisherige politische Tätigkeiten

- Vorstand SP Köniz
- GL SP Region Bern Mittelland

3. Motivation für die Mitarbeit in der Geschäftsleitung

Welche sozialen Beziehungen, Strukturen, Prozesse und Politiken führen dazu, dass wir Menschen im Alltag oft in zwei vermeintlich homogene Gruppen, nämlich „Frauen“ und „Männer“, eingeteilt werden? Welche Folgen hat dies konkret für uns und die Gesellschaft? Und welche Alternativen und Veränderungsmechanismen gibt es?

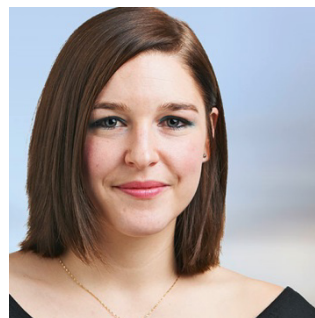
Bei meinen beiden beruflichen Tätigkeiten werde ich täglich mit diesen Fragen konfrontiert, gerade auch im kantonalen Kontext. Daher bin ich interessiert und motiviert, meine Erfahrung und mein Wissen in diesem Bereich in die GL einzubringen.

CANDIDATURE DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS DU CANTON DE BERNE

Membre librement élu

1. Coordonnées

Nom :	Dunning
Prénom :	Samantha
Rue :	Rue Haute 20
NPA/Lieu :	2502 Bienne
Natel :	078 889 68 27
E-mail :	samantha.dunning.sd@gmail.com
Date de naissance :	24.01.1987
Section du PS :	PSR
Profession / activité actuelle :	Sociologue (spécialiste en migration et citoyenneté), actuellement en recherche d'emploi



2. Activités politiques exercées jusqu'ici

Grand Conseil depuis 2013
Vice-présidente du PSR depuis 2012
Conseil de ville depuis 2010

3. Motivation pour le travail dans le comité directeur

J'aimerais m'engager plus concrètement pour le PS cantonal bernois et défendre les intérêts des membres biennoises, notamment des Romands de Bienne.